

Projet de loi

**relatif à l'acquisition du complexe B de la Cité policière
Grand-Duc Henri – Kalchesbreck**

Avis du Conseil d'État

(22 octobre 2019)

Par dépêche du 9 août 2019, le Premier ministre, ministre d'État, a soumis à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous objet, élaboré par le ministre des Finances.

Au texte du projet de loi proprement dit étaient joints un exposé des motifs, un commentaire des articles, une fiche d'évaluation d'impact ainsi que la fiche financière.

L'avis de la Chambre de commerce a été communiqué au Conseil d'État par dépêche du 23 septembre 2019.

Les avis sollicités des autres chambres professionnelles concernées ne sont pas encore parvenus au Conseil d'État au jour de l'adoption du présent avis.

Examen de l'article unique

L'article unique du projet de loi sous examen n'appelle pas d'observation quant au fond de la part du Conseil d'État.

Observations d'ordre légistique

Article unique

Il y a lieu d'écrire le montant en question « 108 000 000 euros » et le terme « fermes » avec une lettre initiale minuscule.

Ainsi délibéré en séance plénière et adopté à l'unanimité des 19 votants, le 22 octobre 2019.

Le Secrétaire général,

s. Marc Besch

La Présidente,

s. Agny Durdu